



Cour de France.fr / Art et culture / Architecture, jardins et urbanisme / Etudes modernes / La monarchie et l'urbanisme parisien au siècle des Lumières. Grands projets et faiblesse du pouvoir

**Youri Carbonnier**

## **La monarchie et l'urbanisme parisien au siècle des Lumières. Grands projets et faiblesse du pouvoir**

Article. Source : Histoire urbaine

**Carbonnier, Youri, « La monarchie et l'urbanisme parisien au siècle des Lumières. Grands projets et faiblesse du pouvoir », Histoire urbaine 1/2009 (n° 24), p. 33-46.**

### **Résumé de l'article**

Malgré la surveillance de la monarchie française sur l'urbanisme parisien, les grands projets d'embellissements du siècle des Lumières demeurent inachevés, partiels et sans cohérence. En effet, la marge de manœuvre de la monarchie est très limitée. Elle se heurte à la force des habitudes constructives, mais aussi à la faiblesse du personnel affecté à la police des bâtiments et de la voirie. La principale faiblesse de la monarchie française demeure d'ordre juridique et financier. En effet, l'arsenal législatif ne permet pas vraiment de procéder à des expropriations efficaces ; il faut donc se contenter d'agir à l'occasion de reconstructions, pour obtenir, par exemple, des alignements de façades au coup par coup. Toute démolition autoritaire se heurte à la résistance des propriétaires, à l'imbrication complexe des seigneuries foncières et au montant des indemnités qu'il faut verser.

[Lire la suite \(Cairn.info\)](#)